



Enfermement des familles : une expérience traumatisante vécue par deux enfants

Dans le dernier rapport sur la rétention, publié le 28 juin 2016, l'Ordre de Malte France et les autres associations ont rappelé que l'interpellation puis l'enfermement, même de courte durée, peuvent être profondément traumatisants pour des enfants. Elles demandent la mise en œuvre de véritables alternatives à la rétention.

Du 4 au 7 juillet 2016, la préfecture des Ardennes a ordonné le placement d'une famille kosovare au centre de rétention de Metz. A peine arrivés au CRA, l'état de santé général des deux petits garçons, âgés de 4 ans et 2 ans, s'est très rapidement dégradé. Triste illustration d'une situation que l'Ordre de Malte France dénonce depuis plusieurs années.

Très angoissé, le plus jeune ne parvenait pas à dormir. Il pleurait toute la nuit et ne s'endormait d'épuisement qu'au petit matin, marqué physiquement par le développement d'éruptions cutanées. Son aîné ne cessait pour sa part de réclamer le retour de la famille au domicile, le retour à l'école et la compagnie de ses camarades de classe. Les deux enfants ont ensuite imité leur mère qui, souffrant de dépression, refusait de s'alimenter. Leur père était obligé de les forcer à se nourrir.

Il a cependant fallu attendre trois jours pour que la préfecture, alertée par l'Ordre de Malte France et malgré une saisine du défenseur des droits, ne se décide à lever la rétention.

Dans un courrier envoyé aux associations en 2012, le futur Président de la République écrivait : «Je veux prendre l'engagement, si je suis élu à la présidence de la République, à mettre fin, dès mai 2012 à la rétention des enfants et donc des familles avec enfants».

En 2016, à ce jour, 20 familles accompagnées de 39 enfants mineurs ont déjà été placées au CRA de Metz, contre six familles à la même époque en 2015. Il s'agit du centre où sont enfermées le plus grand nombre de familles, avec plus de la moitié des placements en CRA métropolitains.

L'Ordre de Malte France s'inquiète très fortement de cette hausse considérable du nombre de familles placées au CRA de Metz, et réitère sa demande aux pouvoirs publics de tout mettre en œuvre pour qu'il soit mis fin à cette pratique.

**Contact : Mathias VENET – Responsable coordination CRA
Tél. : 06 33 36 56 46**

Ordre de Malte France, une force au service du plus faible

Ordre de Malte France - Direction de la communication - 42 rue des Volontaires - 75015 Paris
Tél. : 01 55 74 53 32 - a.boisselet@ordredemaltefrance.org - www.ordredemaltefrance.org
Agence presse : presse.ordredemaltefrance@seitosei.fr - Tél. : 06 07 25 04 48

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations de l'Ordre de Malte France, merci de [cliquer ici](#) »